

## LA POPULATION ENSEVELIE ET LES TRAITEMENTS FUNÉRAIRES DES CORPS AU SECOND ÂGE DU FER EN PICARDIE

Estelle PINARD, Valérie DELATTRE & Sylvain THOUVENOT

### LA POPULATION ENSEVELIE

#### UN ÉCHANTILLON REPRÉSENTATIF ?

Le critère « population » constitue l'un des éléments prioritairement retenus dans le cadre de cette étude visant à modéliser les chaînes opératoires. Ces dernières caractérisent les pratiques déployées autour du défunt, communément dénommées « gestuelle funéraire » : les modalités de recrutement démographique, au même titre que d'autres critères, apparaissent déterminantes dans le choix d'implantation topographique des ensembles funéraires, dans l'agencement du défunt, la « mise en scène » des dépôts, la clôture, la signalisation et même l'entretien des sépultures.

Comme pour toute approche paléodémographique, nous ne disposons que d'une partie de la population ensevelie, dont on sait qu'elle ne correspond pas à la communauté des vivants. Sa représentation est, non seulement corrélée aux états de conservation des sépultures et de la matière osseuse, mais aussi à la gestion des défunts (inhumation ou incinération), aux types d'ensembles funéraires étudiés, aux modes de sépultures... Au terme de toutes ces interactions impliquant à chaque fois des « déficits », les défunts accessibles ne sont qu'un échantillon non quantifiable d'une population vivante, aux structures et schémas sociétaux méconnus.

#### LE CORPUS ET SES LIMITES

Si la base de données établie au fil de cette investigation recense 63 ensembles funéraires picards, l'étude synthétique de la population ensevelie est demeurée strictement conditionnée à la réalisation complète et/ou à la disponibilité des analyses anthropologiques. Sur ce corpus, 32 études anthropologiques plus ou moins finalisées ont pu être utilisées, ce qui représente un peu moins de 50 % du total, soit 72,3 % des inhumations et 31,8 % des incinérations (tab. I).

La répartition géographique de ces ensembles montre d'évidents déséquilibres, de fortes disparités

Nombre de sépultures picardes inventoriées :

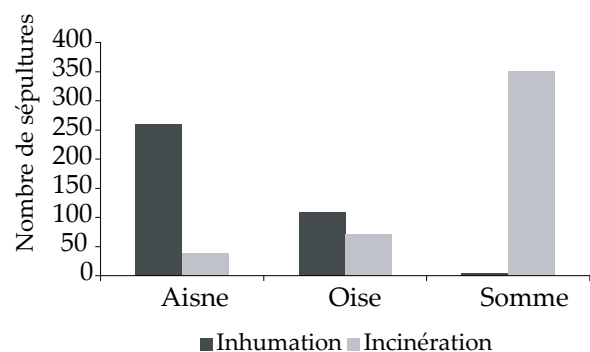
nb. inhumations	nb. incinérations
372	461

Nombre de sépultures dont l'étude anthropologique est disponible :

nb. inhumations	nb. incinérations
269	147

**Tab. I** - Corpus des sépultures de Picardie recensées dans la base de données et corpus des sépultures intégrées à l'analyse de la population ensevelie et des traitements des corps.

en nombre et en répartitions chrono-culturelles, aussi bien au sein d'une même entité géographique qu'entre les entités elles-mêmes (fig. 1). Ainsi, le territoire de l'Aisne a-t-il majoritairement livré des inhumations (258 pour 38 incinérations), alors que dans la Somme, ce sont les découvertes d'incinérations qui dominent, à savoir 351 pour 6 inhumations. En revanche, dans l'Oise, les nombres d'inhumations et d'incinérations apparaissent plus équilibrés, avec 108 inhumations pour 72 incinérations. Ces disparités conditionnent et restreignent forcément la lecture de différences territoriales dans l'expression des gestes funéraires communautaires.



**Fig. 1** - Répartition géographique des sépultures recensées dans la base de données.

Malgré ces remarques, l'étude synthétique de l'échantillon, bien que prudente, permettra de proposer plusieurs éléments caractéristiques concernant les profils de la population, le traitement des corps inhumés et incinérés et les modes de dépôts des restes humains.

## LES PROFILS DE LA POPULATION

### Les individus inhumés

Tout au long de la phase chronologique considérée, du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, l'inhumation est pratiquée et ce, en proportions très variables (fig. 2). Elle connaît une décroissance brutale à partir du milieu du IV<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle. Après le milieu du III<sup>e</sup> siècle, le déclin se poursuit mais beaucoup plus lentement et sans cette apparence de rupture profonde.

On le sait, l'estimation très précise de l'âge au décès d'un individu adulte reste illusoire et il convient d'être mesuré en considérant, en règle générale, de grandes classes d'âges ventilant les sujets entre « adultes jeunes », « adultes matures » et « adultes âgés ». Il est, en revanche plus aisé de considérer l'âge au décès des enfants et des sujets immatures en raison d'évidentes et lisibles variabilités ostéologiques.

Mais dès lors, pour homogénéiser cette étude et éviter de sombrer dans tous les biais d'une lecture subjective, seule la distinction entre nourrisson (0 à 1 an), enfant/sujet immature (1 à 16 ans) et adulte (17 ans et plus) a été retenue.

La population inhumée comprend donc :

- 174 sujets adultes,
- 67 sujets immatures (enfants)
- 0 nourrisson
- 28 sujets indéterminés.

Il convient de souligner que la pratique de la sépulture individuelle est quasi-exclusive et concerne plus de 95 % du corpus auquel on doit seulement soustraire de très rares exemples de

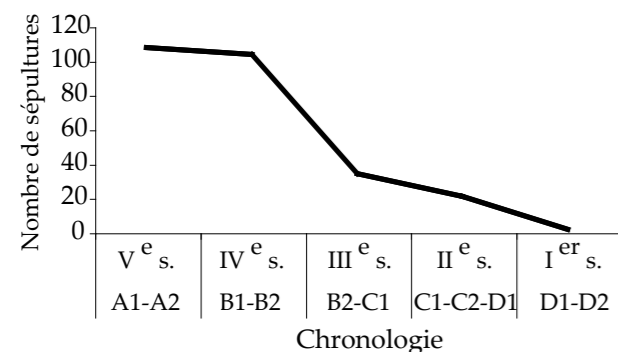


Fig. 2 - Nombre d'inhumations du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècles avant notre ère.

sépultures doubles (associant deux sujets adultes), comme à Bucy-le-Long "La Héronnière, La Fosse Tounise" (DESENNE *et al.* à par).

Les « enfants/sujets immatures » représentent un peu moins de 25 % du corpus, ce qui est particulièrement peu conséquent. Il est, en effet, reconnu que les populations pré-jennériennes (avant la découverte de la vaccine) présentent un taux de mortalité infantile compris entre 400 et 500 ‰. À titre d'exemple, dans ce type de société, les mortalités infantile (de 0 à 1 an) et juvénile (de 1 à 10 ans) sont très fortes : sur cent individus nés vivants, environ 25 meurent avant leur premier anniversaire et 25 autres entre 1 et 10 ans (DEDET *et al.* 2001). Par ailleurs, et s'il fallait encore un exemple précis de cette forte sous-représentation, la classe d'âge Infans I (0 à 6 ans) ne comprend, dans notre échantillon, que 18 individus issus de seulement deux ensembles funéraires (Bucy-le-Long "La Héronnière, La Fosse Tounise" et "Le Fond du Petit Marais" dans l'Aisne (THEVENET 2002).

La répartition « adultes » et « enfants/sujets immatures » par grandes phases chronologiques a ainsi été tentée (fig. 3). Elle montre que les « enfants/sujets immatures » ne représentent jamais plus de 45 % des défunts inhumés par phases chronologiques, avoisinant plutôt 12,5 à 40 % du total. Aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles avant notre ère (de la fin de La Tène B2 au début de La Tène D1), le taux de mortalité infantile peut être considéré comme relativement proche de celui des populations pré-jennériennes ; en effet, les « enfants/sujets immatures » appartenant à ces phases chronologiques semblent largement moins sous-représentés.

En règle générale, le sous-effectif « enfants/sujets immatures » et l'absence caractérisée de nourrissons suggèrent une particularité dans l'accomplissement des gestuelles funéraires, que l'on peut également observer en d'autres temps et d'autres lieux, y

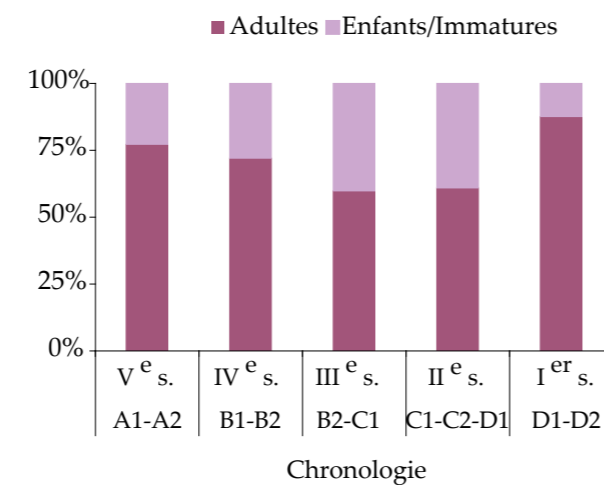


Fig. 3 - Répartition des adultes et enfants/immatures inhumés du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

compris dans l'Occident médiéval chrétien. Les spécialistes s'accordent à constater que cette classe d'âges est généralement la grande absente des études paléodémographiques. Même si l'on peut considérer que ces inhumations « déficitaires » ont été implantées moins profondément que les autres et ont été soumises à des destructions précoces, que les ossements de ces jeunes individus ne se sont pas conservés en raison de propriétés physico-chimiques particulières, il semble que l'accès à la nécropole communautaire n'ait pas été systématique pour tous, défini par des critères universels régissant le statut et l'inclusion du nourrisson et de l'enfant au sein de son groupe (ALDUC-LE-BAGOUSSE 1997).

La diagnose sexuelle à partir du squelette demeurant encore un problème pour les sujets immatures et a fortiori pour les enfants décédés en très bas âge, aucune étude en ce sens n'a été envisagée et seule, celle réalisée sur des sujets adultes a été considérée avec fiabilité.

Ces estimations concernent un peu plus de 64 % du corpus :

- 84 sujets de sexe féminin,
- 76 sujets de sexe masculin,
- 14 sujets de sexe indéterminé.

Ces résultats définissent une très légère surmortalité féminine (*sex ratio* = 0,904), qui ne semble pas révélatrice de phénomènes démographiques spécifiques.

La répartition du nombre de femmes et d'hommes par grandes phases chronologiques (fig. 4) montre que si cette légère surmortalité féminine s'observe, du V<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> siècles avant notre ère, elle est cependant nettement plus importante au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère (*sex ratio* = 0,33). À noter que l'apparente surmortalité masculine observée au I<sup>er</sup> siècle, fondée sur seulement 2 individus, ne peut être retenue dans le cadre de cette étude.

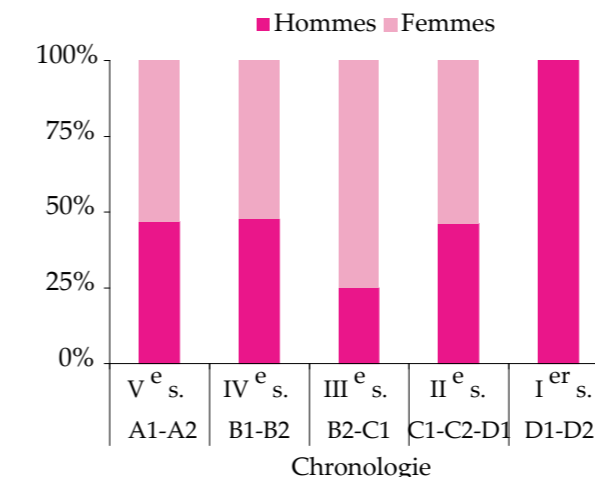


Fig. 4 - Répartition des adultes hommes et femmes inhumés du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècles avant notre ère.

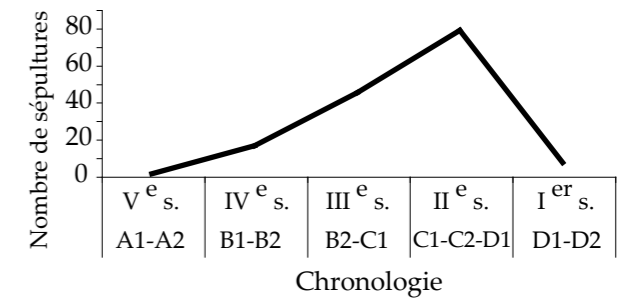


Fig. 5 - Nombre d'incinérations du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècles avant notre ère.

### Les individus incinérés

Comme pour l'inhumation, la pratique de l'incinération des corps concerne l'ensemble des périodes (fig. 5). Pour le V<sup>e</sup> siècle, elle paraît anecdotique, mais peut s'être appliquée à des individus particuliers. À partir du milieu du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère, elle est de plus en plus présente, et ce, jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> siècle. Dès lors, la décroissance constatée paraît biaisée : en effet, même si plusieurs ensembles funéraires de ces périodes ont été inclus à l'étude, les analyses anthropologiques ne sont pas disponibles.

Les diagnoses sexuelles pour les individus incinérés demeurent réellement inenvisageables, sachant que la crémation a, tout ou partie, détruit les critères ostéologiques autorisant cette identification. Par ailleurs, les estimations des âges au décès se limitent à la reconnaissance de sujets « adultes » (ostéologiquement matures) et « enfants/sujets immatures » (présence d'esquilles proposant des surfaces non encore épiphysées). En revanche, il est parfois possible, notamment lorsque des éléments dentaires sont présents, d'affiner l'âge au décès des « enfants/sujets immatures ».

Ainsi, parmi les 147 sépultures à incinération dont l'analyse anthropologique est disponible, on dénombre :

- 94 sujets adultes,
- 26 sujets « enfants/immatures »
- 34 sujets indéterminés.

Les quelques sépultures doubles recensées (esquilles en double ou différence de maturité osseuse au sein d'un même amas) proposent un NMI de 154 pour 147 sépultures.

Là encore, les « enfants/sujets immatures » sont déficitaires, ils n'excèdent pas plus de 21,6 % des individus dont l'âge au décès est connu. Au même titre que pour les sujets inhumés, les « enfants/sujets immatures » sont sous-représentés et n'excèdent jamais plus de 31 % (fig. 6). En outre, même si le corpus est peu conséquent, on peut noter que les « enfants/sujets immatures » ne sont présents dans

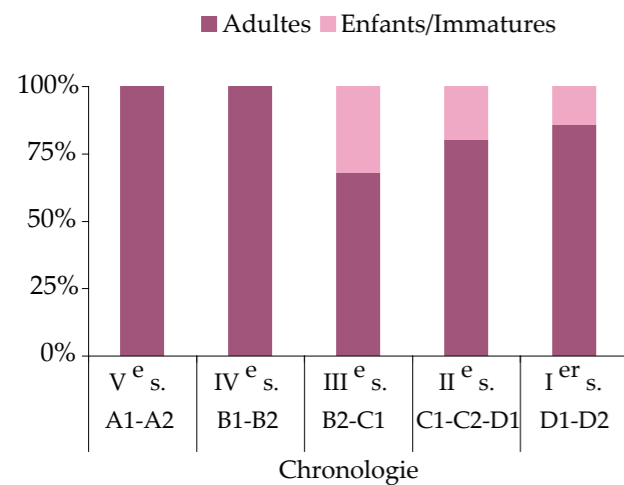


Fig. 6 - Répartition des adultes et enfants/immatures incinérés du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

les incinérations qu'à partir du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère. La systématisation de l'incinération, avant cette période, ne semble concerner que les adultes, renvoyant là encore à des spécificités de pratiques funéraires liées à l'âge et réservées aux plus jeunes membres de la communauté.

#### MISE EN PERSPECTIVE DES PRATIQUES : ÉVOLUTION CHRONOLOGIQUE ET/OU TERRITORIALE

Ce premier niveau d'analyse thématique, certes limité, a tout de même permis de dégager quelques grandes caractéristiques démographiques. Sur l'ensemble de la période considérée, la population ensevelie dont l'étude anthropologique est disponible, comprend 268 adultes, 103 enfants ou sujets immatures et 62 indéterminés. Même si l'inhumation et l'incinération sont constamment présentes, en proportion inégales et modulables, l'évolution des pratiques se caractérise par une décroissance relativement brutale des inhumations entre le milieu du IV<sup>e</sup> et le milieu du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère au profit de l'incinération (fig. 7). La population inhumée présente toujours une légère surmortalité féminine. Inhumés ou incinérés, les enfants et sujets immatures sont sous-représentés, à toutes les phases chronologiques, excepté au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Par ailleurs, il apparaît qu'aucun enfant ou sujet immature ne soit incinéré avant le III<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

Indépendamment du volume de sépultures (plus conséquent dans l'Aisne), l'évolution chronologique de la pratique de l'inhumation est similaire dans l'Oise et dans l'Aisne, le déclin s'amorce aux mêmes périodes, un peu plus marqué dans l'Aisne que dans l'Oise (fig. 8). En revanche, l'évolution de l'incinération est plus singulière dans l'Oise : elle s'affirme à partir du milieu du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, mais contrairement à la Somme et

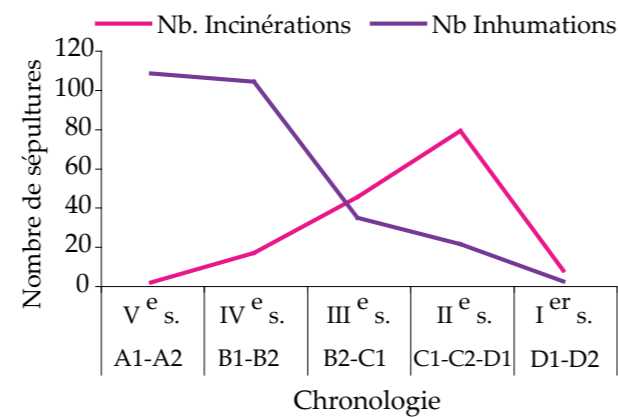


Fig. 7 - Nombre d'inhumations et d'incinérations du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère.

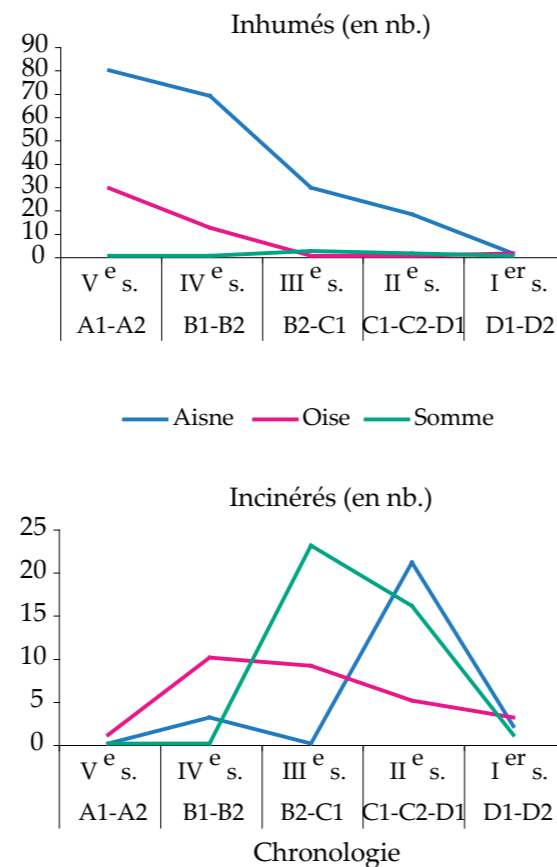


Fig. 8 - Évolution des pratiques du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère dans l'Aisne, l'Oise et la Somme.

l'Aisne, elle ne semble pas s'intensifier. Par ailleurs, la croissance constatée dans la Somme apparaît un siècle avant celle observée pour l'Aisne.

Ces remarques peuvent raisonnablement témoigner d'un changement d'influences territoriales. Aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> avant notre ère, l'Oise et l'Aisne paraissent suivre un même schéma, alors qu'à partir du milieu du IV<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, ce sont la Somme et l'Aisne qui connaissent la même évolution.

## TRAITEMENTS ET AGENCEMENTS DES CORPS

### LES CORPS INHUMÉS

Le processus de décomposition des cadavres, appréhendé par l'observation des phénomènes taphonomiques, renvoie aux modalités d'inhumation des défunts et renseigne quant à la disposition du corps, la présence d'un contenant, d'un mobilier d'accompagnement, la présence de parures et/ou d'accessoires vestimentaires. Il met ainsi l'accent sur les gestuelles funéraires déployées à l'intention du défunt, dans son immédiate proximité, ainsi que sur leur horizon culturel. On oppose souvent une « décomposition en espace vide » à une « décomposition en espace colmaté », observation certes avérée, reposant sur l'apport ou non de sédiment colmatant et définissant l'éventuelle présence d'un contenant rigide périssable, mais en négligeant pourtant la forte incidence des enveloppes textiles, de lecture parfois plus ténue.

#### La reconnaissance d'enveloppe textile chez les sujets adultes

L'utilisation d'enveloppe textile ayant ceint les corps lors de leur dépôt dans la fosse est souvent mise en évidence. Des effets de compression latérale, le maintien en équilibre instable de certaines pièces osseuses, l'organisation des os libérés par la décomposition des chairs, sont observés de manière très ponctuelle ou plus complète sur les squelettes, lorsque la matière osseuse présente un bon état de conservation (fig. 9).

Outre ces indices taphonomiques, la présence de fibules (en un seul exemplaire ou par paire), leur répartition sur le corps, l'existence d'éléments de parure ou d'anneau, reflètent des inhumations habillées ou en linceul, peut-être mixtes.

#### Vêtements et/ou linceul ?

Certaines observations taphonomiques permettent d'attester que le défunt a été inhumé habillé : un effet de contention s'exerce notamment sur le gril costal, indépendamment de celui lisible sur les humérus, suggérant la présence d'un textile « à manches » alors que les membres inférieurs, parallèles et non rapprochés (patella en place sur l'extrémité condylienne du fémur), peuvent avoir été, eux aussi, individuellement « enveloppés ».

La présence des fibules confirme parfois que les défunts pouvaient être inhumés avec des vêtements maintenus par ces accessoires vestimentaires. Si l'on se livre à une cotation systématique de la répartition de ces éléments métalliques sur le corps, et malgré leur grand nombre, il est intéressant de constater



Fig. 9 - Indices d'enveloppement conjoint (linceul).

que peu d'entre eux ont été retrouvés en contexte d'usage, le plus souvent sur les épaules du défunt.

En effet, les observations taphonomiques mettent parfois en évidence l'existence de textile souple enveloppant la totalité du corps (contention exercée conjointement sur le thorax et les membres supérieurs) ; les membres inférieurs sont rapprochés et sans doute maintenus à hauteur des genoux (légère rotation interne des fémurs et glissement des patellas) et des chevilles par des liens périssables. Nombre des fibules mises au jour ont ainsi servi à fermer le linceul après son enveloppement autour du corps. En unique exemplaire, en duo, voire même en trio, ces fibules se retrouvent essentiellement en partie haute du corps.

*Les fibules en contexte de port : les sépultures dites habillées*

Si nombre de défunts ont été déposés habillés, souvent parés (torques et/ou bracelets) ou munis d'une panoplie guerrière, seulement 48 d'entre eux présentent des fibules en contexte de port, principalement disposées sur les épaules, le thorax ou le cou. Ces fibules peuvent être en exemplaire unique ou en situation bilatérale sur chaque épaule.

Les fibules servant de fermeture de linceul

Il apparaît que 15 fibules ont été utilisées pour fermer des linceuls plus ou moins contraignants. Ce mode de dépôt concerne 13 individus, certains d'entre eux présentant plusieurs fibules ou l'association fibule et anneau. En règle générale, la fibule, unique ou doublée, est mise au jour au niveau du crâne, des membres et on peut envisager que le corps a été enserré dans un textile enveloppant.

Ce mode d'attache métallique, assuré par la (ou les) fibule(s) peut être parfois renforcé par de probables liens périssables (cordelettes, bandelettes...) enserrant les chevilles l'une sur l'autre.

Outre ces fibules, il faut noter la présence de quelques anneaux (7) dont la fonction est indubitablement celle d'accentuer le maintien du linceul, souvent en association avec une fibule et à l'image de ces modes d'enroulement de bandelettes notamment documentés par l'iconographie du haut Moyen Âge (TREFFORT 1996).

Le maintien de la tête : présence de coussin céphalique

Quinze cas de présence d'un coussin céphalique en matériau périssable, déposé sous la nuque et restituable par la seule observation des processus taphonomiques affectant le calvarium, la mandibule et les premières cervicales ont été observés. Ainsi, pour des nécropoles ayant fait l'objet d'une même intention anthropologique de terrain, on observera la fréquence des coussins céphaliques à Bucy-le-Long (Aisne) et leur quasi-absence à Chambly dans l'Oise (fig. 10 et PINARD *et al.* 2000).

Les modes de dépôts

Au second âge du Fer, aucun contenant en matériau pérenne n'étant recensé, la discussion quant au mode de dépôt du défunt dans la fosse s'articule essentiellement autour de la présence ou non d'un cercueil périssable ou de la simple installation directe du cadavre dans la sépulture. Parfois, l'observation de traces ligneuses renvoie à la présence de bois (planches, coffrages, tronc de bois évidé,...).

Mais le plus souvent, seul le mode de décomposition des corps, restituable via l'observation des processus taphonomiques, renseigne quant à cette présence d'un contenant originel disparu.

En effet, et de façon plus générale, le processus de décomposition des cadavres, tel qu'il peut être appréhendé par l'observation des phénomènes taphonomiques, renvoie aux modalités d'inhumation des défunts et renseigne quant à la disposition du corps, la présence d'un contenant, d'un dépôt



Fig. 10 - Indices de la présence d'un coussin céphalique.

d'accompagnement. Il met ainsi l'accent sur la gestuelle funéraire usitée et sur son horizon culturel.

Modalités de décomposition en « espace vide »

La décomposition en « espace vide » suppose que le dépôt du corps n'a pas été suivi d'un apport sédimentaire immédiat et que la destruction des contentions articulaires a favorisé le déplacement des pièces osseuses au sein des vides créés et non comblés. De l'observation minutieuse de ces processus taphonomiques, on peut donc suggérer la présence ou l'absence d'un coffrage en matériau périssable.

Au sein de l'ensemble des nécropoles considérées, le corpus précisément daté propose 273 dépôts ayant pu faire l'objet d'observations d'ordre taphonomique. Ainsi, 95,2 % des défunts se sont décomposés alors que la fosse n'était pas comblée (tab. II).

Espace « vide »	Espace colmaté	Indéterminé
260	7	6

Tab. II - Nombre de sépultures et espace de décomposition.

On observe une très nette surreprésentation du dépôt en espace vide (toutes phases chronologiques confondues) supposant une inhumation des corps en contenant rigide périssable, sans qu'il soit encore possible de distinguer de simples appareillages de planches, de véritables coffres fermés ou de troncs d'arbre évidés.

La décomposition des corps en « espace vide » couvre l'ensemble de la chronologie, du IV<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Les très rares cas de décomposition en espace colmaté ont été répertoriés entre la fin du V<sup>e</sup> et le début du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère (Limé "Les Sables Nord", Aisne ; SOUPART *et al.* 2005).

L'agencement du défunt

Déposés dans un contenant périssable, les défunts sont agencés et on observe une très grande majorité de dépôt en décubitus (94%, cf. tab. III) ; si les dépôts en position latérale sont très minoritaires dans le cadre des nécropoles (1,5%), leur proportion augmenterait considérablement si l'on prenait en compte, pour le coup, les dépôts en structure d'ensilage. Pour les quelques cas picards, les individus sont mis dans les silos en position latérale droite ou gauche, les membres repliés, comme à Glisy (Somme) ou Vermand (Aisne). Pour les nombreux cas inventoriés à la confluence Seine-Yonne, les corps ont été « jetés » avec plus ou moins de soin dans des fosses souvent profondes et la posture du squelette ne saurait être considérée comme le reflet d'une pratique d'agencement intentionnel du corps. Faut-il considérer les 1,5 % de dépôts en position latérale comme des cas particuliers ou de simples anecdotes ? Cette position marquerait-elle une volonté de mise à l'écart du groupe, tout en y participant puisque les individus ont, malgré tout, été inhumés au sein de la nécropole ? Ou bien encore, le statut (voire même une pathologie osseuse) de ces individus nécessitait-il un agencement particulier du corps ?

Décubitus	Latéral	Indéterminé
252	4	12

Tab. III - Agencement des individus inhumés en nombre.

LES CORPS INCINÉRÉS

La crémation et la représentativité des défunts

Les témoins de l'habillement

Contrairement aux inhumations, où l'observation des processus taphonomiques nous renseigne sur la présence de vêtements et/ou d'enveloppes textiles souples, les sépultures à incinération ne livrent que des accessoires vestimentaires, des objets personnels préservés, dispersés ou agencés dans un amas osseux. Les plus représentées sont les fibules et 231 d'entre elles proviennent ici des incinérations de 29 ensembles funéraires (157 sépultures) : 94 % sont en fer pour seulement 6 % en bronze. Cette disproportion pourrait s'expliquer en partie par la conservation du fer lors de la crémation, là où le bronze aura fondu. Lorsqu'elles sont présentes, leur nombre varie de 1 à 6 avec une prépondérance pour l'exemplaire unique (fig. 11).

Dans le cas des incinérations, l'association des fibules à des accessoires vestimentaires passe par un examen de l'état de conservation précis de l'objet. L'indication ou pas d'un passage au feu peut témoigner de la crémation d'un individu habillé ou l'ajout, dans la tombe, d'un dépôt complémentaire

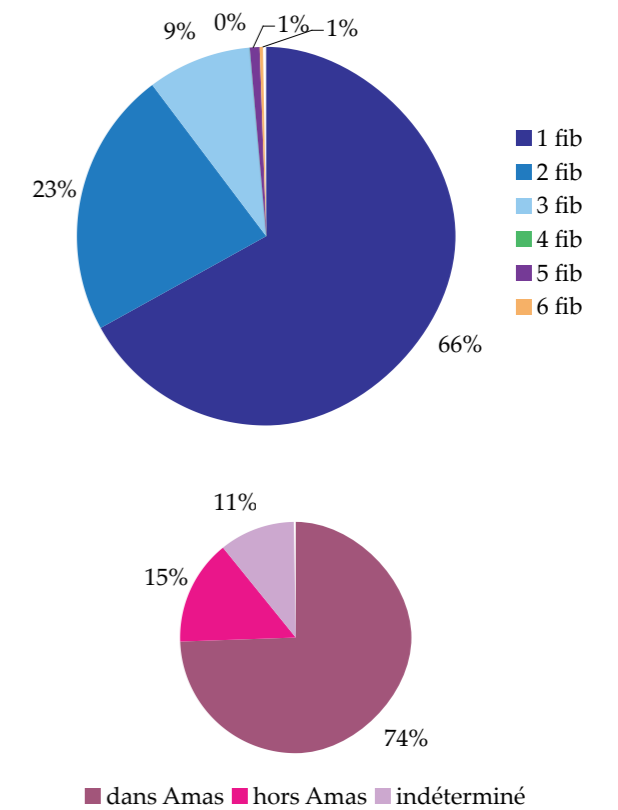


Fig. 11 - Nombre de fibules par sépultures à incinération et localisation des fibules dans les sépultures à incinération.

de vêtements ou de textiles à fibule associée dans la tombe. Auquel cas, l'objet ne présente aucune trace de crémation, même infime. Enfin, leur association avec le dépôt osseux peut aussi témoigner de la fermeture ultime d'un contenant souple, « réceptacle » des os incinérés (fig. 11).

Parmi les autres accessoires, des éléments de ceinture en fer ou en bronze (de 1 à 4 objets par cas) ont été identifiés dans 11 ensembles funéraires. Plus encore que pour les inhumations, ce décompte est partiel et aléatoire car nombre de petits objets comme les anneaux, les boutons, les tubes, les agrafes ou les rivets peuvent se rapporter tant au vêtement qu'à d'autres objets incluant de la bouclerie : coffrets, harnais...

La crémation

Pour appréhender et caractériser les gestes liés à la crémation des individus, des observations quantitatives et qualitatives sont nécessaires. Elles concernent les fissurations des pièces osseuses, indices de l'état (frais ou sec) du corps lors de la crémation, les colorations des ossements permettant d'estimer le degré de crémation et celle des sédiments déterminant un possible traitement post-crématoire des restes. Les degrés de fragmentation des esquilles, eux aussi témoins de manipulations lors de ou après la crémation peuvent être appréciés par la mesure des pièces les mieux préservées et les plus représentatives. Puis, pour mettre en évidence

les gestuelles lors de la mise en terre, la quantité d'ossements (l'amas complet et par catégorie anatomique représentée dans la collecte) doit être enregistrée.

Tous ces éléments ont été très diversement, voire faiblement, enregistrés dans la base de données et seules quelques observations qualitatives sont disponibles pour 70 sépultures (13,15 % du corpus). Elles concernent les colorations des restes osseux et la présence de témoins de combustion. Ainsi, ces éléments soulignent des crémations abouties, le seuil de destruction de la matière organique (disparition de la coloration noirâtre liée à la présence de carbone) étant atteint pour tous ces dépôts. Avant d'être déposées, les pièces osseuses ont été débarrassées des restes du bûcher (traitements post-crématoires) pour 25 dépôts. Pour 68 dépôts, la crémation a été conduite sur des cadavres alors que pour deux autres dépôts, un traitement préalable semble avoir été anticipé par les contemporains, car les corps ont subi un temps d'attente assez long, peut-être une dessiccation (active ou passive ?) avant l'ustion (Allones "Les Quarante Mines", Oise ; PARIS 1998)

Bien que l'échantillon sur lequel repose cette analyse soit très faible, il est à souligner que ces deux gestes sont pratiqués sur l'ensemble de la chronologie.

Un autre geste lié à la crémation et relevant de la longue chaîne des gestuelles funéraires est perceptible, celui de l'association de restes animaux incinérés avec les restes humains, ici représenté par seulement deux cas.

#### La collecte des restes osseux

Les observations quantitatives sont disponibles pour 86 dépôts. Les poids des restes osseux des dépôts individuels d'adultes et dont l'intégralité des restes osseux est préservée (73 dépôts), oscillent entre 4,7 et 1 445 g. Seuls, sept représentent l'intégralité d'un corps adulte incinéré, communément admise comme proche de 1 500 g dans les conditions d'un bûcher protohistorique (MINOZZI 2008). Pour tous les autres, les dépôts sont très faibles (de type « prélèvement symbolique » de quelques restes osseux sur le bûcher) à conséquent.

Avec toutes les précautions requises, puisque l'échantillon est très faible, on peut noter que les dépôts exhaustifs ne sont présents qu'à partir du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, alors que les dépôts partiels couvrent l'ensemble de la chronologie. Par ailleurs, plus la pratique de l'incinération s'intensifie, plus les poids des restes mis en terre sont variables.

L'identification de dépôts multiples repose sur la reconnaissance de pièces osseuses dont la maturité est différente et/ou par la présence de doublons. Elle nécessite une analyse sur un dépôt dont l'intégralité

est préservée et suggère des précautions d'étude drastiques : en effet, des crémations s'enchaînant sur un bûcher à usages successifs avec des ramassages imparfaits des restes osseux peut proposer la lecture illusoire de sépultures multiples. Sur les dépôts dont les analyses qualitatives et quantitatives sont renseignées, 13 ont clairement été identifiés comme multiples, appartenant majoritairement au III<sup>e</sup> siècle (80 %) et au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère (20 %).

#### Les modes de dépôts

Les modes de dépôt des restes incinérés ont pu être identifiés pour 150 sépultures, ils correspondent à :

- 59 dépôts en urne,
- 90 dépôts en contenant périssable,
- 1 dépôt mixte associant à la fois une urne céramique et un contenant périssable.

Les contenants périssables désignent des enveloppes souples de type « sac » (textile, cuir...) ou des enveloppes rigides de type « coffret » (bois, vannerie... ; cf. fig. 12). Ils sont identifiés par la fouille des blocs osseux en laboratoire, par la reconnaissance du maintien en place de pièces osseuses révélant des effets de parois rectilignes, souples ou sub-circulaires.



Fig. 12 - Exemple de contenant rigide (coffret).

Les pratiques des dépôts en contenant périssable et en urne, bien que concomitantes, connaissent des évolutions différentes. Le dépôt en contenant périssable est en usage sur l'ensemble des phases chronologiques, la pratique s'accroissant jusqu'au début du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère, mais de façon irrégulière. La pratique du dépôt en urne semble s'installer à partir du milieu du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère pour s'éteindre, assez brusquement, au début du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Elle renaît à la fin du IV<sup>e</sup> siècle et progresse rapidement et de façon régulière jusqu'au milieu II<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

Bien que moins nombreux, les dépôts en urne semblent pourtant se substituer aux dépôts en contenant périssable au II<sup>e</sup> siècle avant notre ère

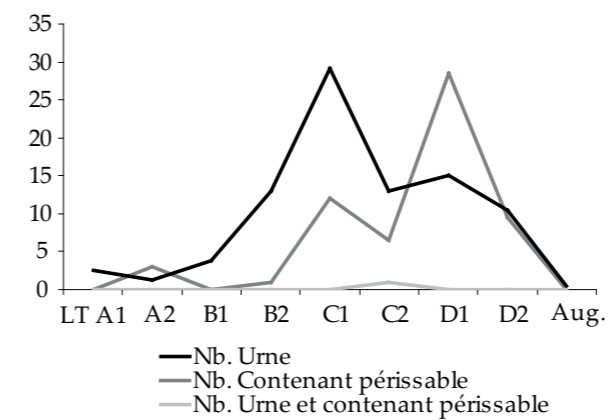


Fig. 13 - Évolution chronologique des contenants en matériaux périssables et des urnes cinéraires.

(fig. 13). La pratique du dépôt en urne et en contenant périssable (restes osseux contenus dans une enveloppe souple, et déposés dans une urne) paraît anecdotique, un seul cas a été identifié au milieu du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

#### SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Si cette première approche peut paraître difficile, parfois peu concluante au regard de l'investissement collectif engagé, elle a le mérite de replacer l'être humain (le défunt) au cœur de la problématique, au titre d'acteur principal de l'ensemble des gestuelles déployées. Son étude (ostéologique, taphonomique, biologique...) n'est pas reléguée comme « annexe », il demeure le point d'ancrage, puisque toutes les pratiques et tous les gestes mis en œuvre lui sont strictement et intrinsèquement adossés.

Malgré le biais incontournable de l'échantillon de la population vivante sur lequel reposent les résultats, plusieurs phénomènes ont été constatés. Ainsi, les enfants et les sujets immatures, notamment les plus petits, sont sous-représentés aussi bien parmi les individus inhumés que parmi ceux incinérés, tout au long de la période traitée, à l'exception des III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles avant notre ère, où le taux de mortalité infantile peut être considéré comme proche de celui d'une population pré-jennérienne. Tout en tenant compte des problèmes de conservations des restes des enfants, la question de l'accès à la nécropole communautaire, pour cette classe d'âge, se pose.

Par ailleurs, toujours pour les enfants et sujets immatures, il semble qu'en Picardie, la pratique de l'incinération ne leur soit autorisée qu'à partir du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère alors qu'elle s'accroît considérablement depuis le milieu IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Là encore, se pose la question du statut des enfants lorsque de nouvelles pratiques funéraires deviennent prédominantes.

Même si les pratiques de l'inhumation et de l'incinération sont concomitantes sur l'ensemble de la chronologie, l'inhumation prédomine du V<sup>e</sup> au milieu III<sup>e</sup> siècle avant notre ère (elle décroît manifestement à partir du milieu du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère) et l'incinération est, de plus en plus, pratiquée à partir du milieu du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère pour devenir « la norme » au milieu du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

Comme observé par ailleurs et notamment dans l'ensemble des travaux conduits pour la même période à la confluence Seine-Yonne (sud de la Seine-et-Marne), il apparaît que la discussion finale s'articule autour d'une éventuelle sélection démographique favorisant ou non l'accueil de tous au sein de la nécropole. Bien sûr, pour toute région ou ensemble culturel, il est délicat de proposer un modèle-type de la nécropole du second âge du Fer : en Île-de-France, doit-on considérer Bobigny et ses presque 1 000 tombes comme le modèle incontestable, suggérant de cruels déficits partout ailleurs dans la région ? Ou les petits ensembles de quelques dizaines de sépultures sont-ils la norme, le millier de tombes de Bobigny étant un *unicum* à définir ? (MARION *et al.* 2006-2007).

Des sélections, d'ordre démographique ou non, peuvent déjà s'expliquer : ainsi, à la confluence Seine-Yonne, des travaux récents ont-ils montré qu'une part non négligeable de la population féminine (mature et âgée) se retrouve inhumée dans des structures d'ensilage, dans le cadre de pratiques culturelles domestiques ici avérées et récurrentes (DELATTRE *et al.* 2000 ; SEGUIER & DELATTRE 2005 ; DELATTRE & SEGUIER 2007). De même, comme à Nanterre (Hauts-de-Seine), la mise à l'écart des certains sujets immatures (des nourrissons en ce cas) et de quelques sépultures d'adultes, dispersées dans l'habitat, renvoie à des modalités de marginalisation encore méconnues mais bien attestées.

Dans le même ordre d'idée, lors de la fouille de 27 habitats laténiens dans l'Aisne et l'Oise, 223 restes humains (adultes et enfants) ont été exhumés, correspondant à un NMI de 70. Sur ces mêmes habitats, 2 ont livré les squelettes de 6 périnataux. Par ailleurs, parmi les habitats laténiens picards, 9 ont livré 13 individus inhumés en « silos » (PINARD *à par.*). Toutes ces formes d'ensevelissement montrent non seulement une grande diversité de traitement des corps, mais aussi que la « nécropole » est loin d'être accessible à tous les défunts. Pour la Picardie, ce phénomène est faiblement perceptible durant les V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles avant notre ère (2 sites pour 3 NMI), mais à partir du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, il devient indéniable.

## BIBLIOGRAPHIE

ALDUC-LE-BAGOUSSE Armelle (1997) - « Comportements à l'égard des nouveau-nés et des petits-enfants dans les sociétés de la fin de l'Antiquité et du haut Moyen Age » dans BUCHET Luc (dir.), *L'enfant, son corps, son histoire*, Actes des 7<sup>e</sup> Journées anthropologiques, juin 1994, Sophia Antipolis, Editions APDCA, p. 81-95.

DEDET *et al.* (2001) - « Sépultures d'enfants en bas âge dans l'agglomération du Puech de Mus à Sainte Eulalie de Cernon (Aveyron) au V<sup>e</sup> s. avant J.-C. », *Documents d'Archéologie méridionale*, 24, p. 127-162.

DELATTRE Valérie, GOUGE Patrick & BULARD Alain (2000) - « De la relégation sociale à l'hypothèse des offrandes : l'exemple des dépôts en silos protohistoriques au confluent Seine-Yonne (Seine-et-Marne) », *Revue archéologique du Centre de la France*, 39, p. 5-30.

SEGUIER Jean-Marc & DELATTRE Valérie (2007) - « Du cadavre à l'os sec », dans BARRAL Ph., DAUBIGNEY A., DUNNING C., KAENEL G., ROULIÈRE-LAMBERT M.-J. (éds.) - *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*, Actes du XXIX<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Bienne, 5-8 mai 2005, vol. 2, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 605-620.

DESENNE Sophie, POMMEPUY Claudine & DEMOULE Jean-Paul (Dir) (à par) - *La nécropole de Bucy-le-Long "la Héronnière, la Fosse Tounisse" (Aisne)*, *Revue Archéologique de Picardie*.

MARION Stéphane, LE BECHENNEC Yves & LE FORESTIER Cyrille (2006-2007) - « Nécropole et bourgade d'artisans : l'évolution des sites de Bobigny (Seine-Saint-Denis), entre La Tène B et La Tène D », *Revue Archéologique du Centre*, tome 46-46, p. 6-50.

MINOZZI Simona (2008) - « Méthodes de l'analyse des incinérations », dans CHARLIER Ph. (dir) - *Ostéo-archéologie et techniques médico-légales, tendances et perspectives. Pour un « manuel pratique de Paléopathologie humaine »*. Collection Pathographie 2. De Broccard, p. 249-267.

## Les auteurs

Estelle PINARD, Inrap NP, UMR 7041 ArScAn  
Inrap NP, Centre de Passel, Parc d'activité de Passel, Avenue du Parc  
F- 60400 Passel  
estelle.pinard@inrap.fr

Valérie DELATTRE, Inrap CIF, UMR 5594, ARTeHIS - valerie.delattre@inrap.fr

Sylvain THOUVENOT, Inrap NP, UMR 7041 ArScAn - sylvain.thouvenot@inrap.fr

## Résumé

Dans le cadre du Projet d'Action Scientifique Inrap « Les gestuelles funéraires au second âge du Fer en Picardie », une base de données regroupant 70 sites funéraires en Picardie et ses marges, datés du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant notre ère et fouillés récemment, a été constituée. Ce projet a pour but la caractérisation des gestuelles et la modélisation des chaînes opératoires, pour la mise en évidence de variations chronologiques, régionales, sociales et/ou culturelles. Il s'articule autour de plusieurs thèmes, dont celui, ambitieux et transversal de « la population ». Fondée sur cette base de données, une étude synthétique de la population ensevelie a été envisagée, au même titre qu'ont été analysés les traitements et agencements des corps selon que l'individu a été inhumé ou incinéré.

**Mots-clés** : Inhumation, incinération, études anthropologiques, second âge du Fer, Picardie.

## Abstract

As part of an INRAP Research Project, « La Tène burial rites in Picardy », a data bank has been drawn up, covering 70 burial sites in Picardy and the surrounding areas, dating from the 5th to the 1st centuries B.C. and recently excavated. The aim of this project is to characterize types of gestural behaviour and to model the operational sequences, so as to highlight any chronological, local, social and/or cultural variations. It is organized around a number of topics, one of which, wide-ranging and transversal, is entitled "the population". Based on this data bank, a global study of the buried population has been initiated, as well as an examination of the way the corpses were processed and laid out, whether for inhumation or cremation.

Key words : inhumation, cremation, anthropological research, La Tène, Picardy.

Traduction : Margaret & Jean-Louis CADOUX.

## Zusammenfassung

Im Rahmen des Forschungsprojektes des INRAP über die Bestattungsrituale in der jüngeren Eisenzeit in der Picardie wurde eine Datenbank erstellt, die 70 kürzlich ergrabene Nekropolen aus der Zeit vom 5. bis 1. Jh. v. Chr. in der Picardie und den angrenzenden Gebieten umfasst. Ziel dieses Projektes war die Charakterisierung der Rituale und die Modellierung der Handlungsabläufe, um chronologische, regionale, soziale und/oder kulturelle Unterschiede aufzuzeigen. Das Projekt artikuliert sich um mehrere Themen, darunter das ehrgeizige und transversale Thema der "Bevölkerung". Eine auf dieser Datenbank basierende Erfassung der bestatteten Bevölkerung war ebenso geplant, wie die Analyse der Behandlungen und Anordnung der Körper je nachdem, ob es sich bei den Individuen um Körper- oder Brandbestattungen handelte.

**Schlüsselwörter**: Körperbestattung, Brandbestattung, anthropologische Untersuchungen, jüngere Eisenzeit, Picardie.

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (donvezservit@wanadoo.fr).

